

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'EXPLOITATION DE L'ECP**

Séance du 21 avril 2026

L'an deux mille vingt-six le vingt-et-un avril à 18 h 30, le Conseil d'Exploitation de l'ECP de la commune légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de PIBRAC, sous la Présidence de Madame Laurence DEGERS.

Etaient présents : Laurence DEGERS – Maxime SALEIX – André PENINOU – Isabel MOULY NIETO – Loetitia PUNTOUS ALBENQUE – Isabelle GROSS – Fanny DELSAUT – Florence MUR

Ayant donné Procuration : Sabine ALIGE à Maxime SALEIX, Odile BASQUIN à Isabelle GROSS

Etaient excusés :

Membre de droit :

Secrétaire de séance : Marianne MAQUET

Date de la convocation et de son affichage :

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum minimum : 6

Nombre de présents : 8

Nombre de pouvoirs : 2

Nombre d'absents : 2

Nombre de votants : 10

Vote :

Pour : 8	Contre :	Abstention : 2	NPPV :
----------	----------	----------------	--------

7 Finances Locales

7.1 Décisions budgétaires

Délibération n° 202604DEECP07 « FINANCES »

Objet : Avis sur le budget primitif 2026 de l'ECP

En application des statuts de l'ECP, le Conseil d'Exploitation doit donner son avis sur le budget primitif 2026 qui sera présenté en séance du Conseil Municipal.

Madame Laurence DEGERS, Présidente du Conseil d'Exploitation de l'ECP, présente les chapitres constituant les sections de fonctionnement et d'investissement en recettes et en dépenses.

CONSIDERANT le projet de budget primitif 2026 de l'ECP qui est excédentaire en section de fonctionnement et équilibré en section d'investissement :

- En section de fonctionnement les recettes sont de 594 516,22 € et les dépenses de 568 975,98 €,
- En section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à hauteur de 78 298,79 €.

Madame la Présidente propose au vote un avis favorable sur la proposition de budget primitif de l'année 2026.

Secrétaire de séance,

Marianne MAQUET



La Présidente,

Laurence DEGERS



Accusé de réception en préfecture
031-213104177-20260421-202604DEECP07-DE
Date de télétransmission : 22/04/2026
Date de réception préfecture : 22/04/2026